

Centre d'Information et d'Orientation

Bordeaux Sud

Après la classe de 3^{ème}

Permanence au collège :

- **Le mercredi 09h-12h**
- **Le jeudi 09h-12h & 13-17h**

Prise de rendez-vous au secrétariat



**23 avenue Robert Schuman
BT Emploi Les Terres-Neuves
33130 BEGLES
Tél : 05 57 59 00 80**



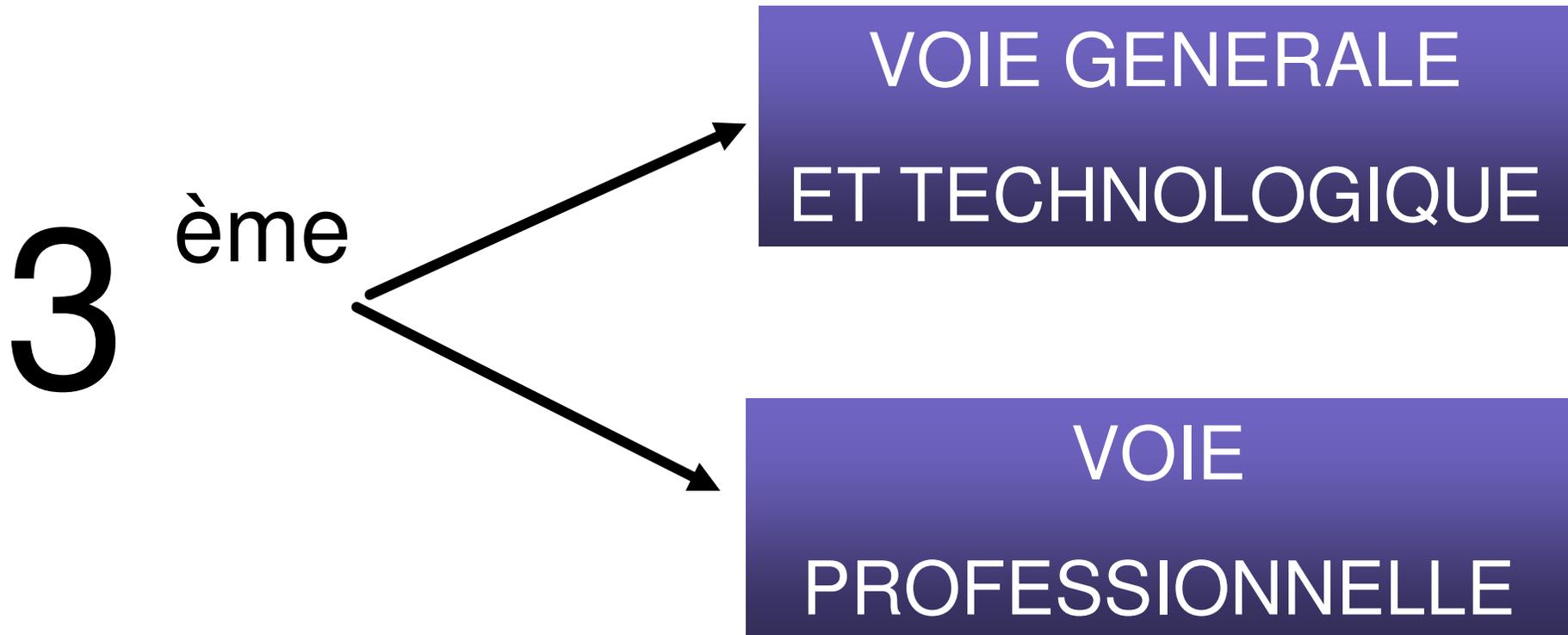
**Ouvert à tout public
(collégiens, lycéens, étudiants & adultes) :**

✓ Lundi au vendredi: 9h-17h

**Ouvert pendant les congés scolaires.
(fermeture 17 juillet / réouverture le 24 août.)**

Choix et décision d'orientation

- Deux voies d'orientation



VOIE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

VOIE PROFESSIONNELLE

Etudes supérieures

Etudes supérieures

Vie active
Ou poursuite d'études courtes

LA VOIE GÉNÉRALE

LA VOIE TECHNOLOGIQUE

LA VOIE PROFESSIONNELLE

Bac général

Bac techno.
STMG – STI2D – ST2S – STL - ...

Bac professionnel

Terminale générale

Terminale techno.
STMG – STI2D – ST2S – STL - ...

Terminale professionnelle

CAP

Première générale

Première techno.
STMG – STI2D – ST2S – STL - ...

Première professionnelle

Terminale de CAP

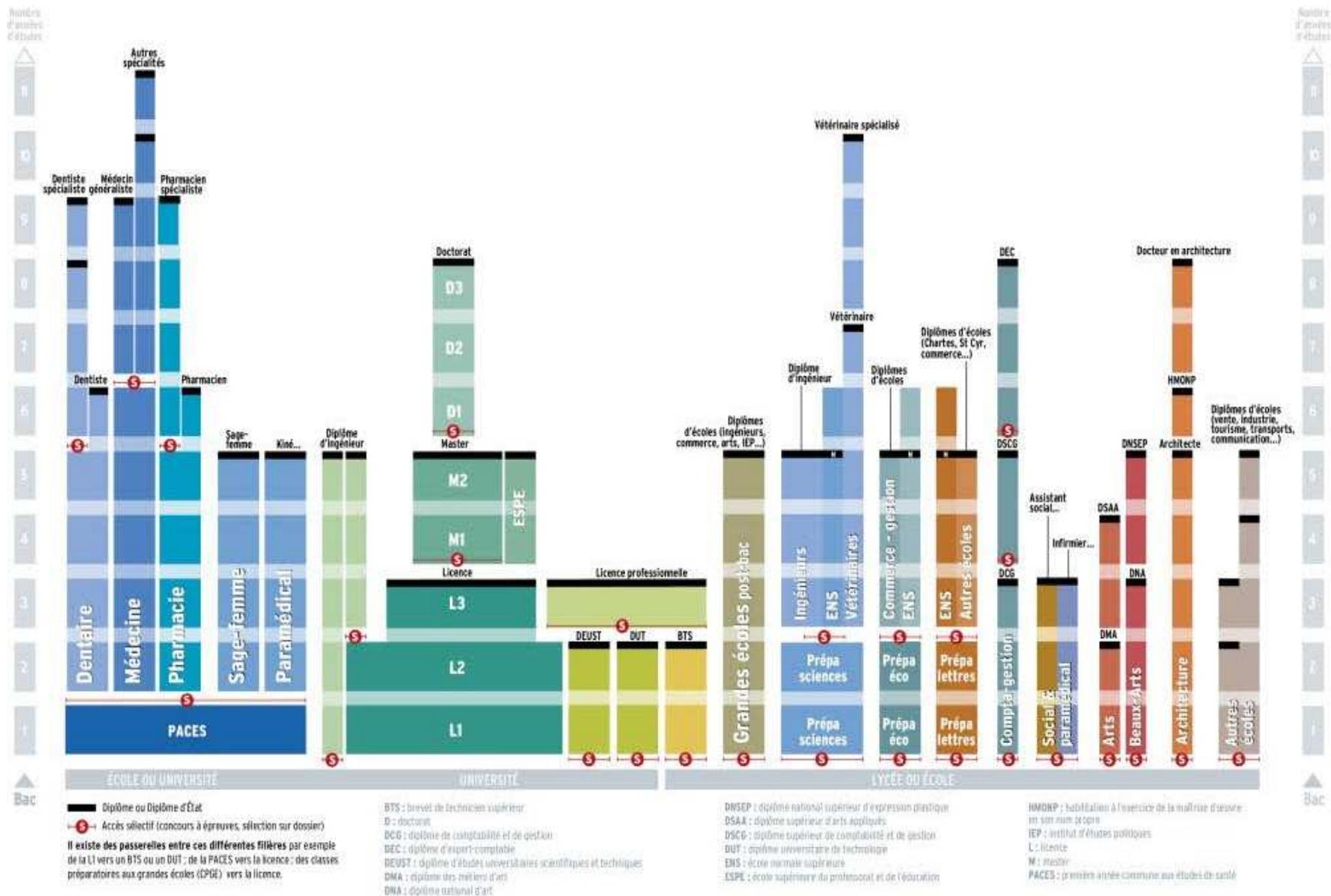
2^{nde} générale et technologique

Seconde professionnelle

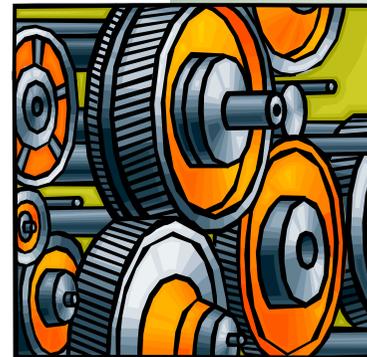
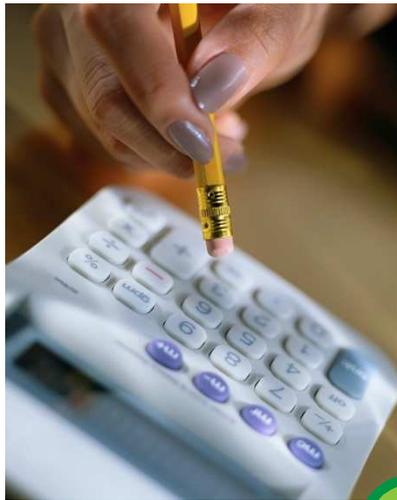
1^{ère} année de CAP

Classe de 3^{ème}

Présentation des voies et des filières de formation post-bac



LA VOIE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE



LA SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE



Enseignements communs

- Français ▶ 4 h
- Histoire-géo ▶ 3 h
- LV A et LV B * (*enveloppe globalisée*) ▶ 5 h 30
- Sciences économiques et sociales ▶ 1 h 30
- Maths ▶ 4 h
- Physique-chimie ▶ 3 h
- SVT – Sciences de la vie et de la terre ▶ 1 h 30
- EPS – Éducation physique et sportive ▶ 2 h
- EMC – Enseignement moral et civique ▶ 18 h/an
- Sciences numériques et technologie ▶ 1 h 30

- Accompagnement personnalisé
- Accompagnement au choix de l'orientation
- Heures de vie de classe

* La LV B ou C peut être étrangère ou régionale

** Les enseignements optionnels de latin et grec peuvent être choisis en plus des enseignements optionnels suivis par ailleurs

Enseignements optionnels

➤ 1 enseignement général, au choix parmi :

- Arts : arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre ▶ 3 h
- Arts du cirque ▶ 6h
- LV C* ▶ 3 h
- Langues et cultures de l'Antiquité (LCA) latin ** ▶ 3 h
- Langues et cultures de l'Antiquité (LCA) grec ** ▶ 3 h
- Éducation physique et sportive ▶ 3 h
- Écologie, agronomie, territoires-développement durable (*en lycée agricole*) ▶ 3 h

➤ 1 enseignement technologique, au choix parmi :

- Management et gestion ▶ 1 h 30
- Biotechnologies ▶ 1 h 30
- Santé et social ▶ 1 h 30
- Sciences et laboratoire ▶ 1 h 30
- Sciences de l'ingénieur ▶ 1 h 30
- Création et culture – design ▶ 6h
- Création et innovation technologique ▶ 1 h 30
- Pratiques sociales et culturelles ▶ 3 h
- Pratiques professionnelles ▶ 3 h
- Atelier artistique ▶ 72 h annuelles
- Hippologie et équitation ou autres pratique sportive ▶ 3 h
- Pratiques sociales et culturelles ▶ 3 h
- Pratiques professionnelles ▶ 3 h

En LEGT
Agricole

BAC GÉNÉRAL

- ❖ enseignement théorique et abstrait
- ❖ réfléchir / analyser / synthétiser
 - ❖ argumenter / rédiger
- ❖ travail personnel important

LA VOIE GÉNÉRALE

Etudes supérieures

Bac général

Terminale générale

Première générale

2^{nde} générale et technologique

Bac général

- Enseignement théorique et abstrait
- Réfléchir / analyser / synthétiser
- Argumenter / rédiger
- Travail personnel important

Choix de 3 (en 1^{ère}) puis 2 (en terminale) enseignements de spécialité

La liste peut varier en fonction des établissements

LA VOIE GÉNÉRALE

ENSEIGNEMENTS COMMUNS EN 1ÈRE ET TERMINALE



- Français (en première seulement) : 4 h
- Philosophie (en terminale seulement) : 4 h
- Histoire géographie : 3 h
- Langue vivante A et langue vivante B : 4h30
- Enseignement scientifique : 2 h
- Education physique et sportive : 2 h
- Enseignement moral et civique : 18 heures annuelles

LA VOIE GÉNÉRALE



ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ	3 en 1 ^{re}	2 en Terminale
Arts	4h	6h
Biologie écologie (lycées agricoles)	4h	6h
Histoire géographie, géopolitique et sc. politiques	4h	6h
Humanités, littérature et philosophie	4h	6h
Langues littératures et cultures étrangères	4h	6h
Littérature, langues et cultures de l'Antiquité	4h	
Mathématiques	4h	6h
Numérique et sc. informatiques	4h	6h
Sciences de la vie et de la terre	4h	6h
Sc. de l'ingénieur	4h	6h
Sciences économiques et sociales	4h	6h
Physique chimie	4h	6h

BAC TECHNOLOGIQUE

- ❖ enseignement appliqué
- ❖ **observation expérimentation**
- ❖ travail en groupe et en autonomie
- ❖ travaux pratiques (T.P.) en laboratoire, en salle d'informatique, de technologie...

LA VOIE TECHNOLOGIQUE

Etudes supérieures

Bac techno.

Terminale techno.

Première techno.

2nde générale et technologique

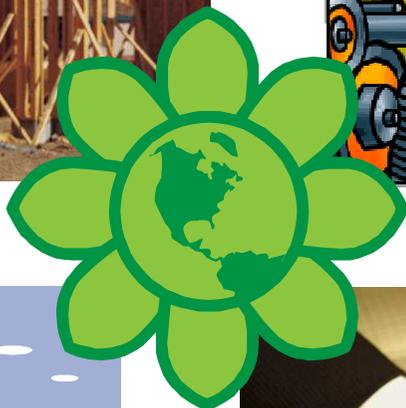
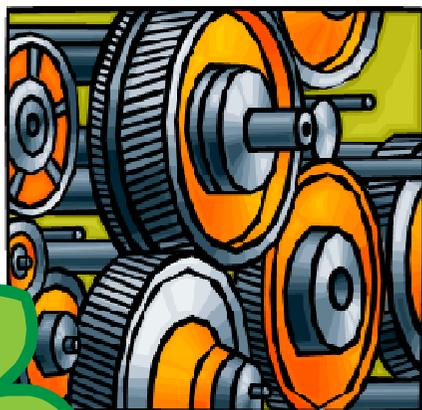
Bac technologique

- Enseignement théorique
- Enseignement appliqué: Observer / Expérimenter
- Travail en groupe, et en autonomie
- Travaux pratiques (T.P.)

choisir un domaine d'activité

- **STI2D** : Industrie et Développement Durable
- **STMG** : Management et Gestion
- **ST2S** : Santé et Social
- **STL** : Laboratoire
- **STD2A** : Design et Arts Appliqués
- **STAV** : agronomie et vivant
- **STHR** : hôtellerie restauration
- **TMD**: musique et danse (*après une Seconde spécifique*)

LA VOIE PROFESSIONNELLE



LA VOIE PROFESSIONNELLE : LE BAC PRO

Bac professionnel

- Enseignement général
- Enseignement technologique et professionnel : acquisition de connaissances et de savoir-faire
- Travaux pratiques (T.P.) au lycée / mises en situation en entreprise (stages)

Choix d'une Spécialité professionnelle

Dans une quinzaine de DOMAINES professionnels

- Administration, Comptabilité
- Hygiène, sécurité
- Transport, magasinage
- Bois, ameublement
- Productique, mécanique
- ...

Vie active
Ou poursuite d'études courtes

Bac
professionnel

Terminale
professionnelle

Première
professionnelle

Seconde
professionnelle

Classe de 3^{ème}

LA VOIE PROFESSIONNELLE : LE BAC PRO



32h30 à 34h30

Enseignements généraux

13h30-14h30

Accompagnement personnalisé

2h30

**Enseignements professionnels
et enseignements généraux liés à la spécialité**

16h30-17h30

**Périodes de formation
en milieu professionnel**

22 semaines

LA VOIE PROFESSIONNELLE : LE CAP

Le C.A.P. en lycée :

○ La plupart des CAP sont accessibles en priorité aux 3^{ème} UPE2A, SEGPA, DIMA.

○ Quelques CAP :
accessibles en priorité aux 3^{ème} générale.
Notamment les CAP : *Fleuriste, Agent de sécurité, Coiffure, Tailleur de pierre...*

Vie active
Ou poursuite d'études courtes

CAP

Terminale

1^{ère} année

Classe de 3^{ème}

L'ALTERNANCE

Préparer en **apprentissage**
un CAP ou un Bac Professionnel
c'est partager son temps entre **le CFA** et **l'ENTREPRISE**

LE CFA = L'ECOLE

Au programme:

- Enseignement général et théorique
- Enseignement technique et pratique

*Recrutement sur entretien,
tests éventuels*

L'ENTREPRISE = L'EMPLOYEUR = Signature d'un contrat de travail

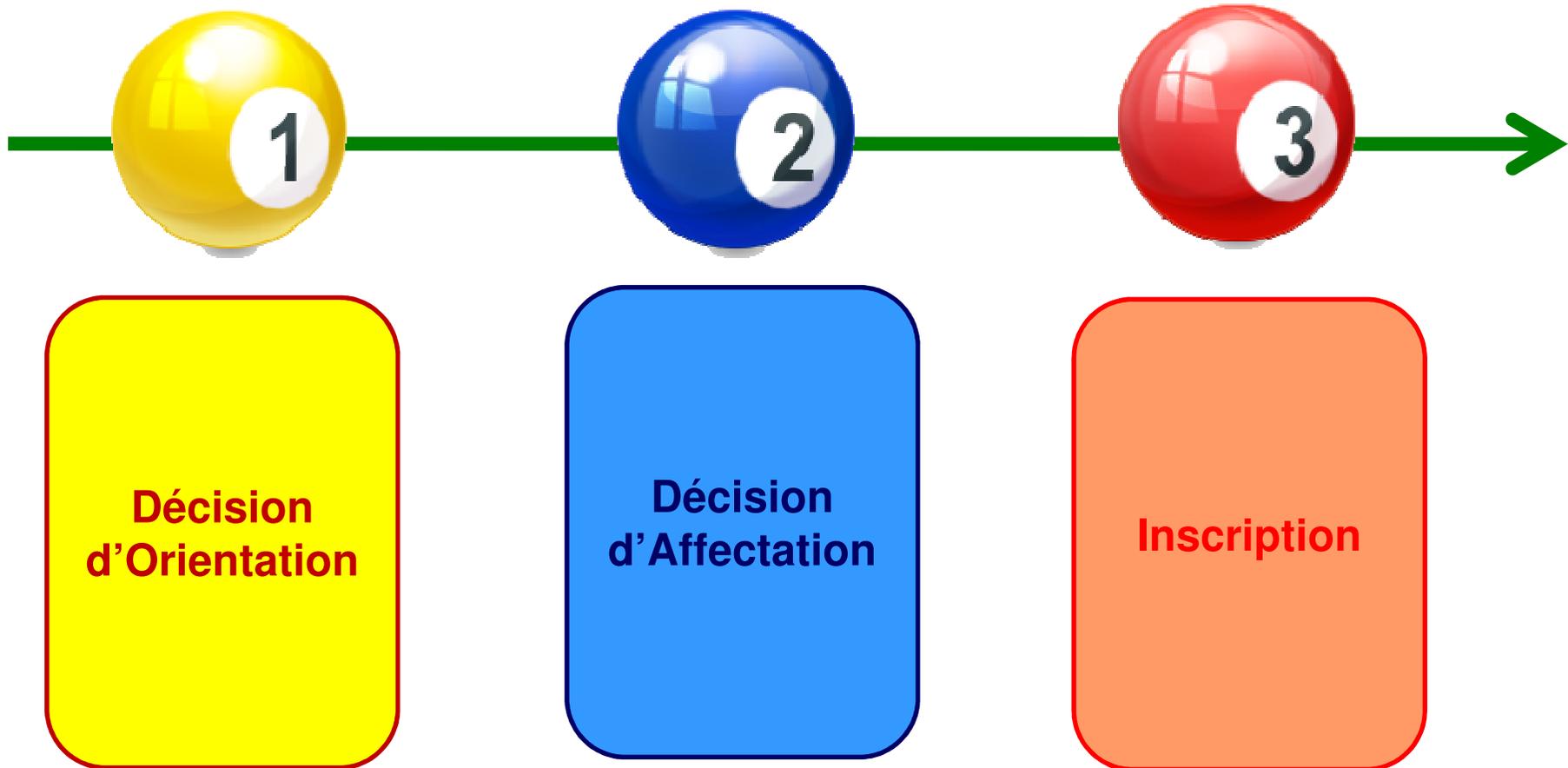
C'est là que le jeune apprend
les techniques du métier sous la
responsabilité d'un tuteur.



C'est au jeune et à sa famille de :

- *Contacter le CFA*
- *Chercher un employeur*

3 ÉTAPES...



La DECISION D'ORIENTATION :

Seconde GT, Seconde Pro, 1ère année de CAP

Avant le conseil de
classe du 3^{ème} trimestre



La famille indique ses
demandes définitives
d'orientation.

Lors du conseil de
classe du 3^{ème} trimestre



Le Chef d'établissement
prononce la décision
d'orientation.

L'AFFECTATION

est informatisée avec le logiciel : AFFELNET

Pour :

- Les secondes générales avec «dérogations »

- Les secondes professionnelles

- Les 1^{ères} années de CAP

Le logiciel prend en compte :

- La décision d'orientation

- L'ordre des vœux

- Les résultats scolaires

- Le nombre de places disponibles

→ **C'est le collège qui effectue la saisie de TOUTES les demandes dans AFFELNET**

Création et culture design

FR	Math	LV1	P/C	SVT	EPS	Arts Pla	Musi que	Tecno	H/G	LV2
5	5	3	2	2	1	2	2	3	3	2

Science de l'ingénieur & Création et innovation technologique

FR	Math	LV1	P/C	SVT	EPS	Arts Pla	Musi que	Tecno	H/G	LV2
3	5	3	5	3	1	1	1	5	1	2

BAREME Bac Pro ASSP

FR	Math	LV1	P/C	SVT	EPS	Arts Pla	Tecno	H/G	LV2
7	7	1	3	3	3	2	2	1	1

Bac Pro Maintenance des véhicules et des matériels

FR	Math	LV1	P/C	SVT	EPS	Arts Pla	Techno	H/G	LV2
5	6	4	5	1	1	1	5	1	1

1^{er} SEMESTRE ou 2^e TRIMESTRE : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION

Le conseil de classe répond au(x) demande(s) de la famille

Le passage en :

- 2^{ème} générale et technologique ou en 2^{ème} spécifique Favorable Défavorable Réservé
- 2^{ème} professionnelle Favorable Défavorable Réservé
- 1^{ère} année de CAP Favorable Défavorable Réservé

Recommandation du conseil de classe pour une voie non demandée par la famille :

Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et les recommandations éventuelles :

Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation. Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au 3^e trimestre.

RETOUR DE LA FAMILLE

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe.

A le Signature du représentant légal 1 : Signature du représentant légal 2 :

A remettre au professeur principal de la classe pour le/...../.....

2^e SEMESTRE ou 3^e TRIMESTRE : DEMANDE(S) DE LA FAMILLE / Choix définitif(s)

Nous demandons pour la rentrée prochaine :

Le passage en :

classer par ordre de préférence la ou les cases de votre choix (1, 2, 3)

- 2^{ème} générale et technologique ou en 2^{ème} spécifique
Vous pouvez préciser les enseignements optionnels (EO) ou, pour la seconde spécifique, la spécialité :
EO1/spécialité : EO2 :

- 2^{ème} professionnelle sous statut scolaire sous statut d'apprenti

Vous pouvez préciser la spécialité ou famille de métiers :

- 1^{ère} année de CAP sous statut scolaire sous statut d'apprenti

Vous pouvez préciser la spécialité :

A le Signature du représentant légal 1 : Signature du représentant légal 2 :

2^e SEMESTRE OU 3^e TRIMESTRE : PROPOSITION(S) DU CONSEIL DE CLASSE

Le conseil de classe répond ou(x) demande(s) de la famille

Le passage en :

• 2^{ème} générale et technologique ou en 2^{ème} spécifique Oui Non

Enseignements conseillés - EO1 : EO2 :

• 2^{ème} professionnelle Oui Non

Spécialité ou famille de métiers conseillée :

• 1^{ère} année de CAP Oui Non

Spécialité conseillée :

Observations du conseil de classe :
.....
.....

Dispositif de mise à niveau conseillé

Proposition du conseil de classe pour une voie non demandée par la famille :

..... Spécialité/EO :

A le

Signature du chef d'établissement

RÉPONSE DE LA FAMILLE

Nous acceptons la proposition du conseil de classe suivante :

Celle-ci devient décision d'orientation définitive prise par le chef d'établissement.

Nous n'acceptons aucune des propositions du conseil de classe et prenons **immédiatement** contact avec le chef d'établissement

Téléphone : avant le ... / ... /

A le

Signature du représentant légal 1 :

Signature du représentant légal 2 :

A remettre au professeur principal de la classe pour le ... / ... /

CALENDRIER fin de 3ème

fin MAI

**Formulation des vœux
et début de saisie dans Affelnet**

Début JUIN

Conseil de Classe et Décision d'Orientation

Mi- juin
Commission d'appel

Fin JUIN

Notifications d'affectation envoyées aux familles

Fin JUIN-
début JUILLET

INSCRIPTION au lycée

Début Juillet et début Septembre

**2^{ème} et 3^{ème} tour d'affectation
sur les places vacantes**

SE DOCUMENTER



**Guide disponible
en Mars-Avril
distribué gratuitement
à tous les élèves de 3^e**

Télécharger ce document → [onisep aquitaine](http://onisep.aquitaine.fr)

SE DOCUMENTER

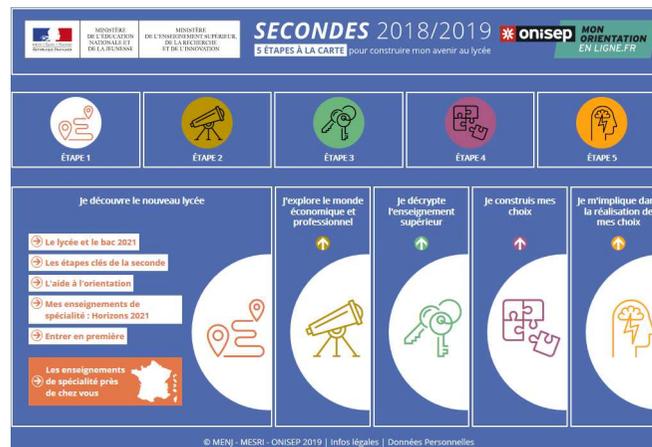
Je m'informe :



<http://quandjepasselebac.education.fr/>

Je réfléchis :

<http://www.secondes2018-2019.fr/>



Je choisis mes enseignements de spécialité :

<http://www.horizons2021.fr/>



AIDE ET CONSEILS



CIO BORDEAUX SUD
Les Terres Neuves
BT EMPLOI
23 avenue Robert Schumann
33130 Bègles
Tél : **05.57.59.00.80**

Sur rendez-vous du lundi au vendredi et
pendant les vacances scolaires